

LES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Kei MC GREGOR

Cher-e collègue,

Quelle que soit la langue que tu enseignes et l'établissement dans lequel tu travailles, il y a de fortes chances pour que nous ayons des coups de gueule, des questionnements, des témoignages, et peut-être des astuces, à partager, à mettre en commun... car trop souvent dans notre métier, on est (ou on se sent) seuls, face aux injonctions hiérarchiques contradictoires, face aux écrans, face aux difficultés grandissantes du « terrain » dont nous sommes pourtant les spécialistes... et à plusieurs, on est plus forts !

Alors n'hésite plus, inscris-toi par retour de mail au S3, dépose ta demande d'autorisation auprès du chef d'établissement pour un super-stage LVER animé par Marc Rollin qui vient de Lyon exprès pour nous, on peut être sûrs de se remuer... les méninges et de se re-booster les défenses... « immunitaires » !

En attendant, bon courage pour finir... 2016, et bonnes vacances bien méritées !

Pour le SNES-FSU secteur LVER,
Kei Mc Gregor
lv@bordeaux.snes.edu

Matin :

- Quelle place pour l'enseignement des Langues vivantes dans le secondaire ? Dans quelle mesure cet enseignement est-il fragilisé par les réformes successives au Collège et au Lycée ?

Après-midi :

- point lycée
- pratiques : le tout oral, les îlots bonifiés, la classe inversée : quels débats pédagogiques et syndicaux se cache derrière ces « nouvelles » approches ?

BORDEAUX

Jeudi 16 février 2017

de 9h30 à 17h

Athénée municipal de Bordeaux,
Place St Christoly

STAGE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

SOMMAIRE

EDITORIAL - ANNONCE DES STAGES
LE PROGRAMME DES STAGES
MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
COUPON DE PARTICIPATION

Jeudi 16 février à Bordeaux

faire la demande d'autorisation d'absence
Lundi 16 janvier 2017 dernier délai

Modèle de demande d'autorisation d'absence

NOM , Prénom
Grade et fonction
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
s/c de Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires,
de la loi n° 82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État (2)
définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un
congé du au pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à
Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES
Ale
Signature.

(1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique
(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

Coupon de participation à retourner

SNES Bordeaux - Stage langues vivantes - 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

Vous pouvez vous inscrire par mail à s3bor@sn.es.edu

*Merci d'indiquer votre nom, prénom,
étab, n° de tél.*

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Etablissement :

.....

Tél.

Courriel :